

Les bacheliers calédoniens en études supérieures



Des étudiants calédoniens toujours plus nombreux en 2021 et majoritairement en formation post-bac sur le territoire

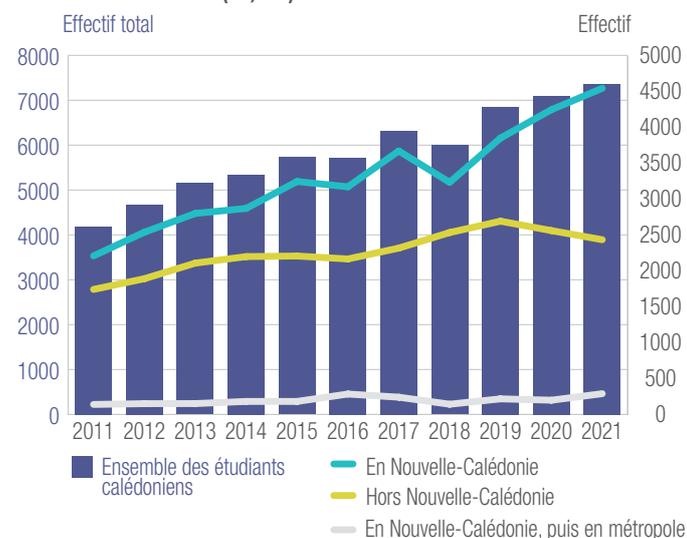
N. Collet, Isee

De plus en plus de jeunes bacheliers en Nouvelle-Calédonie poursuivent des études dans l'enseignement supérieur français : 7 360 étudiants calédoniens en 2021, contre 7 100 l'année précédente (+3,7 %). Au niveau national sur la même période, l'effectif des étudiants augmente de 2,6 % (chiffre 2021 provisoire). En 2021, près de deux tiers des étudiants calédoniens (4 570 jeunes) suivent une formation sur le territoire, tandis qu'un autre tiers (2 460 jeunes) est scolarisé hors de Nouvelle-Calédonie. 320 étudiants sont inscrits momentanément en février 2021 dans un établissement du territoire, pour rejoindre une formation en métropole en cours d'année (4,3 %).

Touchée par la pandémie de Covid-19, la métropole connaît deux épisodes de confinement en 2020 (mars-avril et novembre). La crise sanitaire précipite la fin du parcours étudiant en métropole de certains jeunes Calédoniens, et incite les **néo-bacheliers** à poursuivre leurs études post-bac plutôt sur le territoire : la part des étudiants inscrits à la rentrée de septembre 2020 hors du territoire chute à moins de 40 % (39,7 % contre 41,1 % en 2018 et 43,4 % en 2019).

Figure 1. Évolution du nombre d'étudiants calédoniens, selon leur lieu d'inscription

Des étudiants calédoniens plus nombreux en 2021 (+3,7 % en un an), surtout sur le territoire (+7,0 %)



En 2021, cette baisse s'atténue mais persiste (37,8 % d'étudiants calédoniens en métropole fin 2021) avec 2 780 étudiants calédoniens hors territoire, soit un effectif équivalent à celui de 2018.

En 2021, les universités attirent 61 % des étudiants calédoniens, les sections de techniciens supérieurs (STS) 22 %. Hors territoire, les jeunes calédoniens sont surtout à l'université (70 %) et en écoles ou instituts spécialisés (26 %). En Nouvelle-Calédonie au contraire, les STS accueillent presque un tiers des étudiants restés sur le territoire.

Figure 2. Après l'université, les bacheliers calédoniens s'inscrivent en priorité en STS localement ou bien dans des écoles ou instituts spécialisés hors Nouvelle-Calédonie

Part des étudiants calédoniens inscrits dans chaque filière, selon le lieu d'étude en 2021

	Étudiants calédoniens		National	
	En Nouvelle-Calédonie	Hors territoire	Ensemble	2020-2021*
Nombre d'inscriptions	4 890	2 780	7 360	2 894 500
Université	56,4	70,1	60,6	57,0
<i>dont IUT</i>	2,7	2,8	2,8	4,2
CPGE	7,6	1,0	5,3	2,9
STS	31,8	2,8	21,6	12,7
Autre	4,2	26,1	12,5	17,4
Ensemble	100	100	100	100

*Niveau national : données 2021-2022 non disponibles
Unités : nombre arrondi à la dizaine, %

Sources : MESRI-SIES (BPBAC, Sise), Isee

NB : Entre 3 et 5 % des étudiants calédoniens s'inscrivent en début d'année sur le territoire et poursuivent en métropole à la rentrée de septembre de la même année.

Sources : MESRI-SIES (BPBAC, Sise), Isee

Figure 3. Des étudiants plus nombreux dans toutes les filières sauf en Section de techniciens supérieurs

Répartition des étudiants calédoniens selon leur ancienneté, leur lieu d'études et la filière choisie, en 2020 et 2021

	2020				2021				Évolution 2021/2020
	En Nouvelle-Calédonie exclusivement	En et hors Nouvelle-Calédonie	Hors Nouvelle-Calédonie exclusivement	Ensemble	En Nouvelle-Calédonie exclusivement	En et hors Nouvelle-Calédonie	Hors Nouvelle-Calédonie exclusivement	Ensemble	
Nouveaux entrants	1 700	100	230	2 020	1 840	120	160	2 110	4,4%
• néo-bacheliers	1 540	100	180	1 810	1 720	110	120	1 950	-
• entrants « tardifs »	160	(1 à 4)	50	210	120	10	40	170	-
Inscrits antérieurement	2 580	130	2 360	5 070	2 740	200	2 310	5 240	3,4%
Ensemble	4 280	230	2 590	7 100	4 570	320	2 460	7 360	3,7%
Université	2 270	200	1 840	4 300	2 570	260	1 790	4 620	7,3%
dont IUT	110	10	80	200	130	10	70	210	6,5%
CPGE	310	40	30	380	280	100	20	410	8,0%
STS	1 540	10	150	1 690	1 560	10	70	1 650	-2,5%
Autres	180	50	640	880	200	110	650	950	8,9%
Total des inscriptions	4 290	300	2 650	7 250	4 620	470	2 540	7 630	-
Inscriptions multiples	10	70	60	150	50	150	80	270	-
Ensemble	4 280	230	2 590	7 100	4 570	320	2 460	7 360	3,7%

Sources : MESRI-SIES (BPBAC, Sise), Isee

Unités : nombre arrondi à la dizaine

9 néo-bacheliers titulaires d'un bac général sur 10 ont poursuivi des études supérieures en 2021

66 % des néo-bacheliers 2020 ont entamé des études supérieures en 2021 : c'est davantage qu'en 2020 (62 %) et un retour au niveau de 2019 (65 %). Ce résultat est le fruit d'une inscription massive des titulaires d'un bac général dans le supérieur (89 % en 2021 contre 82 % en 2020). Pour les bacheliers de la voie technologique, la progression est marquée aussi : 76 % d'entre eux débutent une formation post-bac en 2021 contre 75 % en 2020. À l'inverse, les nouveaux titulaires d'un bac professionnel ne sont que 35 % en formation post bac en 2020 et 2021. Sur dix ans toutefois, leur entrée dans l'enseignement supérieur s'est

considérablement renforcée, à la faveur des ouvertures de classes en sections de techniciens supérieurs notamment.

Les jeunes femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes dans l'enseignement supérieur. Après deux années de baisse, le nombre de bacheliers 2020 augmente chez les garçons et contribue à réduire l'écart des effectifs étudiants néo-bacheliers selon le genre en 2021.

Cursus LMD : plus de 1 000 nouveaux diplômés par an

En 2021, 5 360 étudiants calédoniens préparent un diplôme du cursus LMD (DUT ou DEUST, Licence, Master, Doctorat, diplôme de santé, diplôme d'ingénieur ou d'une école de commerce et management...).

Figure 4. En cursus LMD, plus d'un étudiant calédonien diplômé chaque année sur deux obtient un diplôme de niveau licence

Nombre de nouveaux diplômés du cursus LMD, après un bac obtenu en Nouvelle-Calédonie, par niveau, lieu d'étude et année

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Doctorat [1]	12	9	12	10	8	10	7	4	13	6
Diplôme de docteur en santé [2]	4	7	8	17	10	12	16	8	14	17
Diplôme d'ingénieur	27	26	31	34	54	40	49	57	92	65
Autres diplômes d'écoles	6	3	5	8	11	5	23	21	22	18
Master	212	210	220	227	231	253	289	305	308	293
Total niveau master	249	246	264	286	306	310	377	391	436	393
Niveau licence	376	417	449	472	450	540	577	599	663	560
dont en Nouvelle-Calédonie :	203	246	217	227	244	293	277	333	323	274
Niveau BAC+2 (DUT, DEUST)	68	88	61	70	82	93	98	78	120	90
dont en Nouvelle-Calédonie :	15	22	9	13	29	28	47	40	67	52
Diplômés du cursus LMD	705	760	786	838	846	953	1 059	1 072	1 232	1 049
dont en Nouvelle-Calédonie :	275	310	273	265	301	359	366	429	417	358

[1] Le cursus doctorat est à vocation recherche, il conduit à la thèse.

[2] Diplômes d'État de Docteur en médecine, Docteur en chirurgie-dentaire et Docteur en pharmacie.

Sources : MESRI-SIES (Sise), Isee

Unité : nombre

Ce type de formations accueille au moins 70 % de l'ensemble des étudiants chaque année. Tous niveaux confondus, le nombre des nouveaux diplômés du cursus LMD augmente de 49 % en dix ans, soit plus rapidement que les effectifs (+46 %). Pour le niveau master la progression est plus nette encore (+58 %) que pour le niveau licence (+49 %). Depuis quatre ans, plus de 1 000 étudiants calédoniens sont diplômés du cursus LMD chaque année, tous niveaux confondus.

Depuis 2016, entre 500 et 600 bacheliers calédoniens obtiennent chaque année un diplôme du niveau Licence (Bac+3). Plus de la moitié sont diplômés de l'UNC ou de l'École de Gestion et de Commerce du Pacifique Sud. Depuis dix ans, plus de 5 000 diplômes de niveau licence ont été délivrés à des jeunes titulaires d'un baccalauréat en Nouvelle-Calédonie. Logiquement, les disciplines les plus enseignées localement arrivent en tête : Droit, Sciences économiques et AES : 35 % des licences délivrées depuis dix ans ; Langues, Lettres, Sciences humaines et Arts : 34 %.

Au niveau master, 3 260 diplômes ont été délivrés depuis dix ans, avec près de 400 par an ces dernières années :

40 % dans des disciplines scientifiques ; 29 % en droit, sciences économiques ou AES ; et presque autant dans des disciplines axées sur les sciences humaines, les langues, les lettres ou les arts (28 %). Parallèlement, 110 diplômes de docteur en santé ont été délivrés à des étudiants qui avaient passé leur baccalauréat en Nouvelle-Calédonie. La plupart de ces masters sont obtenus hors territoire, l'offre à ce niveau de formation étant limitée localement.

Enfin, au cours des dix dernières années, une petite centaine d'étudiants calédoniens ont validé un diplôme de niveau supérieur, de type doctorat (hors santé) : 60 en sciences, une vingtaine en sciences humaines, lettres ou langues, et moins de 10 dans les disciplines économiques ou juridiques.

Malgré une amélioration en 2020, la santé reste le parent pauvre : tous niveaux confondus, seuls 2,0 % en moyenne des nouveaux diplômés calédoniens depuis 10 ans étaient dans une filière santé des universités (3,2 % en 2020). Les sciences et techniques des activités physiques et sportives délivrent à peine plus de diplômes aux jeunes calédoniens (2,4 % des diplômés en moyenne chaque année).

Figure 5. Sciences économiques et gestion, Sciences fondamentales et leurs applications, Sciences humaines et sociales : les trois disciplines les plus diplômantes pour les étudiants calédoniens en LMD

Nombre de nouveaux diplômés du cursus LMD, après un bac obtenu en Nouvelle-Calédonie, par discipline et année

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Droit - Sciences politiques	52	61	67	72	86	92	101	97	107	120
Sciences économiques - Gestion (Hors AES)	158	178	176	151	167	202	219	241	292	262
Administration économique et sociale (AES)	15	14	10	22	11	7	13	10	7	3
Droit, Sciences économiques, AES [1]	225	253	253	245	264	301	333	348	406	385
Lettres - Sciences du langage - Arts	45	42	39	41	26	25	27	40	44	27
Langues	63	61	67	65	54	75	66	79	86	66
Sciences humaines et sociales	123	119	123	128	129	158	223	224	246	182
Art, Lettres, Langues, Sciences humaines (ALLSH) [1]	231	222	229	234	209	258	316	343	376	275
Sciences fondamentales et applications	129	147	152	187	189	196	233	239	266	233
Sciences de la vie, de la santé, de la terre et de l'univers	85	98	70	92	94	108	118	94	122	78
Sciences [1]	214	245	222	279	283	304	351	333	388	311
Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) [1]	10	18	27	19	30	27	21	17	26	29
Médecine		7	12	12	10		17		16	29
Odontologie - Pharmacie		5	7	15	5		5		4	5
Santé [1]	7	12	19	27	15	12	22	20	20	34
Divers (pluri Droit, Sciences économiques, AES, pluri ALLSH, pluri Sciences, écoles vétérinaires) [1]	6	1	24	24	37	41	9	7	3	9
Doctorat (toutes disciplines confondues)	12	9	12	10	8	10	7	4	13	6
Diplômés calédoniens du cursus LMD	705	760	786	838	846	953	1 059	1 072	1 232	1 049

[1] Pour des raisons de confidentialité, le détail par discipline ne comprend pas les diplômés d'un Doctorat.

Effectif non diffusable

Sources : MESRI-SIES (Sise), Isee

Unité : nombre

Figure 6. En sciences, la part des diplômés de niveau master est relativement proche de ceux du niveau licence. Dans les autres disciplines, elle est deux fois moindre

Nombre de nouveaux diplômés du cursus LMD, après un bac obtenu en Nouvelle-Calédonie, par discipline, niveau d'étude et année										
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Niveau master	53	58	72	86	81	96	108	105	128	139
Niveau licence	143	164	153	136	157	184	192	203	232	216
Niveau bac+2 (DUT, DEUST)	29	31	28	23	26	21	33	40	46	30
Droit, Sciences économiques, AES [1]	225	253	253	245	264	301	333	348	406	385
Niveau master	83	76	79	54	75	86	104	129	106	69
Niveau licence	141	140	144	177	130	166	194	198	235	188
Niveau bac+2 (DUT, DEUST)	7	6	6	3	4	6	18	16	35	18
Art, Lettres, Langues, Sciences humaines (ALLSH) [1]	231	222	229	234	209	258	316	343	376	275
Niveau master	101	98	88	115	129	108	136	133	180	150
Niveau licence	81	107	107	121	115	144	169	178	169	122
Niveau bac+2 (DUT, DEUST)	32	40	27	43	39	52	46	22	39	39
Sciences [1]	214	245	222	279	283	304	351	333	388	311
Niveau master					4					
Niveau licence	8		18	12	13		16	15	24	26
Niveau bac+2 (DUT, DEUST)		11			13	14				
Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) [1]	10	18	27	19	30	27	21	17	26	29
DE Docteur en médecine				4	5	10	11	8	10	12
DE Docteur en chirurgie-dentaire - DE Docteur en pharmacie		5	6	13	5		5		4	5
Niveau master		5		7				10	3	10
Niveau licence			7	3					3	7
Santé [1]	7	12	19	27	15	12	22	20	20	34
Niveau master										
Niveau licence			20	23	32	34				
Niveau bac+2 (DUT, DEUST)										
Divers (pluri Droit, Sciences économiques, AES, pluri ALLSH, pluri Sciences, écoles vétérinaires) [1]	6	1	24	24	37	41	9	7	3	9
Doctorat (toutes disciplines confondues)	12	9	12	10	8	10	7	4	13	6
Diplômés calédoniens du cursus LMD	705	760	786	838	846	953	1 059	1 072	1 232	1 049

[1] Pour des raisons de confidentialité, le détail par discipline ne comprend pas les diplômés d'un Doctorat.

Effectif non diffusable

Sources : MESRI-SIES (Sise), Isee

Unité : nombre

Bibliographie

N. Collet, « 7 100 bacheliers de l'académie de Nouvelle-Calédonie dans l'enseignement supérieur en 2020, soit une hausse de 70 % depuis 2011 », *Synthèse n°59*, Isee, Septembre 2022

« L'état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France », Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, éditions 2021 et 2022

Service études et prospectives. « Les résultats aux examens », Séries chronologiques, Vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie. <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique13>

Sources et définitions

Enseignement supérieur français : sont pris en compte dans cette étude au titre de l'enseignement supérieur français, tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement post-bac, en Nouvelle-Calédonie, en métropole ou dans un outre-mer français et qui relève des filières suivantes :

Filières	Sources
Formations post-baccalauréat des établissements du second degré : <ul style="list-style-type: none">sections de technicien supérieur (STS)classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)autres formations : diplômes de comptabilité, formations courtes d'initiatives locales (FCIL), etc.	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Mesri) / BPBAC
Universités et divers instituts : IEP, Inalco, INP de Toulouse, Institut polytechnique de Grenoble, universités expérimentales (Côte d'Azur, Paris Saclay...), cinq instituts catholiques, etc. Les formations recensées dans les universités sont les suivantes : licences, masters, doctorats, DUT, DEUST, formations d'ingénieurs, formations paramédicales, enseignement à distance, etc.	Mesri / Sise Universités
Écoles d'ingénieurs	Mesri / Sise Ingénieurs
Écoles de commerce et de management	Mesri / Sise Management
Autres : ENS, écoles vétérinaires, établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel, d'autres instituts catholiques que ceux de Sise Universités, etc.	Mesri / Sise Divers (Sise culture, Sise enq26bis, Sise ens, Sise priv)

Les étudiants calédoniens inscrits dans des établissements en dehors du territoire national ne sont pas pris en compte dans cette étude, tout comme les élèves de l'Enep (École Normale de l'Enseignement Privé) et de l'IFPSS (Institut de Formation des Professions Sanitaires et Sociales de Nouvelle Calédonie).

NB : certaines filières de la santé (kinésithérapie, orthophonie...) ou du social (assistant social, éducateur...) ne sont pas représentées dans Sise. Cependant des établissements y sont intégrés au fil des années. Par exemple, l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) peut être pris en compte à partir de 2020 (avant, les données sont incomplètes).

Sise : le Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (Sise) est l'application du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Mesri), utilisée dans le cadre de l'opération statistique « Collecte : effectifs d'étudiants et de diplômés (application Sise) » (champ non-exhaustif selon le Ministère).

Étudiant calédonien : dans cette étude, on désigne par étudiant calédonien, tout étudiant titulaire d'un baccalauréat de l'académie de Nouvelle-Calédonie, inscrit dans un établissement d'enseignement post-bac en métropole ou outre-mer français. Cette population diffère de la population des étudiants en Nouvelle-Calédonie.

Étudiant néo-bachelier : étant donnée une année N, un étudiant est néo-bachelier s'il a obtenu son baccalauréat en décembre N-1. Les néo-bacheliers calédoniens de décembre N-1 entrent dans la campagne N, qu'ils poursuivent leurs études en Nouvelle-Calédonie en février N ou en métropole en septembre N.

Méthodologie

Seules les inscriptions principales des données Sise sont prises en compte, pour éviter les doublons. Cet indicateur ne figure pas dans BPBAC.

Dans le cadre de cette étude, et pour tenir compte du calendrier scolaire en Nouvelle-Calédonie, la campagne de l'année N regroupe tous les étudiants inscrits en Nouvelle-Calédonie à la rentrée de février de l'année N et ceux inscrits hors territoire à la rentrée de septembre de cette même année (année scolaire septembre N à juillet N+1). La campagne 2021 comprend donc tous les étudiants calédoniens inscrits en 2021, que ce soit de février à décembre en Nouvelle-Calédonie, ou de septembre 2021 à juillet 2022 en métropole.

Cet arbitrage diffère ainsi de celui des fichiers Sise/BPBAC compte tenu du décalage de calendrier scolaire entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole. Dans ces fichiers, les étudiants inscrits en Nouvelle-Calédonie à la rentrée de février de l'année N sont inscrits dans la campagne (N-1)-N. Ainsi, la campagne Sise/BPBAC 2021-2022 regroupe les inscriptions de la rentrée de septembre 2021 en métropole et celles de la rentrée de février 2022 en Nouvelle-Calédonie.

Synthèse n° 65

Édition Mai 2023

Directeur de la publication : O. Fagnot

Rédactrice en chef : V. Ujicas

Conception graphique et réalisation : C. Aluze